

**EXTRAIT du REGISTRE
des DELIBERATIONS**

Nombre de membres en exercice : 27

Séance du 16 juillet 2024

Nombre de membres présents : 15

L'an deux mil vingt-quatre et le seize juillet à vingt heures trente, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Patrick PLICQUE, Maire

Ont pris part à la délibération : 18

Pour : 18
Contre : 0
Abstention : 0

Présents

JP. CULOS, F. GARRIGUES, C. DEBONS, C. PAVAILLER, A. SECUIA, S. MAZAS, C. SCHIFANO, MJ. SCHIFANO, C. CLERGEAU F. ESTEVES, D. DOUMERC, JF MULLER, O. RACAUD, RM MARTINEZ FUENTE,

Date de la convocation

10/07/2024

Absents excusés

C. ROMERO, E. UMUTESI, JC MALTHE, A. CIERCOLES, S. PRADFELLES, A. TAHRI, M.E. RAYSSAC ORRIT, A. CERCLIER, M. PLANA, I. CERÉ, JC. LAPASSE et H. DUTKO

Date d'affichage

10/07/2024

Objet de la délibération n° 53-2024

Domaine et patrimoine – Centre
d'exploitation de Verfeil du CD31 –
Proposition d'achat

Pouvoirs

*E. UMUTESI à P. PLICQUE | C. ROMERO à JP. CULOS
JC MALTHE à C. PAVAILLER*

Mme Marie-José SCHIFANO a été nommée secrétaire

Délibération n° 06

Monsieur le Maire explique à l'Assemblée délibérante la proposition faite par le Conseil Départemental de la Haute Garonne concernant la cession du Centre d'exploitation de Verfeil dont il est propriétaire.

Ce local est situé sur la parcelle cadastrée I 716 d'une surface de 3 000 m² dans la zone Uc du PLU. Le Département ayant regroupé plusieurs Centres d'exploitation, a libéré celui de Verfeil qui est ainsi proposé à la vente.

France Domaine, en date du 9 novembre 2023 a estimé le bien à 172 000€.

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal d'acquérir ce bâtiment afin d'y loger des associations et de valoriser le terrain. Il précise également qu'une demande de subvention sera déposée pour une aide à cet achat.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré, à l'unanimité.

- ACCEPTE l'offre d'achat d'un montant de 172 000€ pour le centre d'exploitation de Verfeil,
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire relatif à cette affaire.

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le : 18 JUIL. 2024
Et publication ou notification du : 18 JUIL. 2024

- PRECISE qu'une demande de subvention sera faite auprès du CD31 pour l'acquisition de cette propriété bâtie

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Certifié conforme au registre des délibérations.

Le Maire,



Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le : 18 JUIL. 2024
Et publication ou notification du : 18 JUIL. 2024